

SÉANCE extraordinaire

Le 12 avril 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 12 avril 2018, à 18 h 30, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

SONT PRÉSENTS : Madame Louissette Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

180412.131 POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL (RÉVISÉ)

CONSIDÉRANT que la période de probation du directeur du Service des travaux publics se termine le ou vers le 15 avril 2018;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de lui offrir un nouveau contrat de travail à la fin de sa période de probation avec une rémunération révisée pour les motifs discutés en séance;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, entre autres, de respecter la grille salariale des employés cadres de la Ville de Chandler par souci d'équité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et majoritairement résolu d'offrir un nouveau contrat de travail au directeur du Service des travaux publics avec une rémunération révisée à 76 500 \$ correspondant au maximum de l'échelle salariale pour 32.5 h / semaine.

À défaut pour l'employé de signer ledit contrat de travail avant la fin de sa probation par suite de son refus, ce contrat sera réputé refusé par l'employé et confirmera la fin de son emploi à la Ville de Chandler.

Messieurs les conseillers Denis Pelchat et Richard Duguay votent contre cette résolution.

ADOPTÉE A MAJORITÉ

180412.132 MISE EN DEMEURE – MONSIEUR GILLES THIBODEAU

Le Conseil convient qu'il serait préférable de ne pas transmettre de mise en demeure à monsieur Thibodeau. Néanmoins, le Conseil demande à madame le maire d'effectuer, au début des séances du Conseil, un rappel afin d'assurer le maintien et le respect du décorum.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

180412.133 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout propose la levée de l'assemblée à 19h12.

VILLE DE CHANDLER

Louissette Langlois
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier